



CARBIOS

Enzymes powering the Circular Economy

DÉCLARATION D'OPÉRATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Conformément au Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), Article 223-22, les déclarations d'opérations sur titres effectuées par les dirigeants sont directement consultables sur le site internet de l'AMF, [rubrique « Décisions et Informations financières »](#).